

# Le partage du pouvoir

Autor(en): **Clivaz, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **67 (1975)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-385766>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Le partage du pouvoir

*Par Jean Clivaz*

L'élection de Guido Nobel en tant que directeur général des PTT a fait couler beaucoup d'encre. Rarement la nomination d'un des plus hauts fonctionnaires de la Confédération aura donné lieu à autant de discussions. Les quotidiens des deux côtés de la Sarine, mais surtout en Suisse alémanique, ont en effet jugé utile de publier d'abondants commentaires sur le préavis du Conseil d'administration de la grande régie fédérale, avec le but, plus ou moins avoué, d'influencer le gouvernement qui devait trancher en dernier ressort. Mais nos sept sages n'ont heureusement pas prêté trop d'attention à une prose parfois bêtement méchante.

Ainsi que nous l'avons déjà écrit ailleurs sitôt après la décision du collège gouvernemental, la campagne qui a précédé le choix définitif était vraiment indécente sous certains aspects et elle nous a paru reposer sur une erreur fondamentale d'appréciation consistant à réclamer à cor et à cri l'élection d'un «manager». Ce faisant, on a confondu un peu légèrement une administration qui doit avant tout servir la population et l'économie nationale avec une entreprise strictement privée, dont la raison d'être est le profit. L'une est soumise, dans notre système, aux lois du marché, tandis que l'autre doit tenir compte de contingences politiques, imposées d'ailleurs par les autorités et le peuple lui-même.

La différence est essentielle, ce qui n'empêche pas, bien sûr, qu'une entreprise publique soit aussi gérée de façon rationnelle. Mais cela n'implique pas nécessairement la présence d'un «technocrate» à la Direction suprême. Du reste, les dirigeants du secteur privé appartenant à cette catégorie sont loin d'avoir fourni la preuve de leur capacité à résoudre tous les problèmes, dans l'intérêt bien compris de la communauté. La situation actuelle témoignerait plutôt de la faiblesse d'une économie dominée par ce genre d'hommes. Mais le feu de barrage contre le candidat du Conseil d'administration avait peut-être un autre but: celui de priver un parti politique de son représentant à la Direction générale des PTT. Il est assez curieux à cet égard de constater que l'on ne trouve généralement des défauts qu'aux gens proposés par la gauche, alors que ceux présentés par les autres formations réunissent apparemment d'emblée toutes les qualités. Or, on pourrait citer plusieurs noms de ces «super-managers» dont les mérites sont loin de correspondre à la réputation qu'on leur avait faite avant leur élection. La seule étiquette ne devrait pas être plus déterminante pour les uns que pour les autres.

Les quelques remarques, très timides du reste, que l'on a pu lire ici ou là récemment en rapport avec le choix du nouveau directeur

de l'Office fédéral des assurances sociales – un conseiller national démo-chrétien – ne changent rien à cette constatation.

Quoi qu'il en soit, le monde du travail n'est pas prêt à renoncer à la part du pouvoir qu'il a conquise au prix de longs efforts. Car c'est de cela qu'il s'agit en définitive lorsque l'on parle de la conduite des grandes administrations ou entreprises de l'Etat. On se demande du reste pourquoi les travailleurs, qui constituent la plus large partie de la population, n'auraient pas droit, dans une démocratie comme la nôtre, à une représentation équitable au sein des organes supérieurs de nos principales institutions publiques.

Nous pensons même que les syndicats, de leur côté, devraient vouer plus d'attention que jusqu'ici à ce problème et donner eux-mêmes à des militants la formation nécessaire pour occuper les postes où se préparent et se prennent des décisions capitales pour une partie ou l'ensemble des salariés. Sur ce plan, nous pourrions du reste, dans notre mouvement, nous inspirer de l'exemple des organisations «bourgeoises» et patronales qui se sont rendu compte depuis longtemps de l'importance de cette question.

Les cas de syndicalistes qui ont accédé à des fonctions supérieures de notre Etat ou d'entreprises semi-publiques ont été en général tout à fait probants. Robert Bratschi, par exemple, pour ne citer que lui, a fourni la preuve éclatante, à la tête du Chemin de fer Berne-Lötschberg-Simplon (BLS), que l'on peut très bien concilier une gestion intelligente et rationnelle avec l'amélioration des conditions d'existence et de travail du personnel.

La présence d'authentiques représentants des travailleurs dans les organes de décisions des grandes régies ou de l'administration fédérale est peut-être encore plus justifiée en Suisse qu'ailleurs, en raison des données politiques de notre pays. Aucun parti, aucune organisation n'est en mesure actuellement, et vraisemblablement pour longtemps encore, d'acquérir une position lui permettant d'assumer l'entière responsabilité de la conduite des affaires et d'imposer partout sa propre conception de la société. Dès lors le partage du pouvoir est la seule voie réaliste.